

GUIDE POUR LA CONVENTION DES STAGES – PSYCHOLOGIE SOCIALE ET INTERCULTURELLE (PSI)

① Sur l'intranet de la Faculté (<https://monpsy.ulb.be/index.php>), sélectionner la rubrique « Enseignement » puis l'onglet « Stages » et ensuite cliquer sur l'onglet « Psychologie sociale et interculturelle », et enfin « Convention de stage ». (Screen 1)

ULB FACULTE DE PSYCHOLOGIE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LOGOPÉDIE

Les secrétariats * Enseignement * Ma faculté * Recherche & Doctorat * Informatique *

FAQ Rechercher

Stages

Les stages sont organisés dans le cadre des différentes finalités et spécialisations de la Faculté qui fixent chacune certaines règles spécifiques de fonctionnement. Des Travaux Pratiques de Formation Professionnelle (TPFP) permettent d'assurer l'accompagnement en Faculté des étudiants stagiaires. La participation à ces activités est obligatoire.

Tant les études du Master en Sciences psychologiques, du Master en Sciences de l'éducation que du Master en Logopédie comportent l'obligation de réaliser deux stages dans des milieux professionnels ou de recherche. Chacun de ces stages est d'une durée minimale de 300 heures et maximale de 400 heures. En fonction de la Finalité choisie, certaines spécificités sont d'application. Vous devez donc consulter les informations stages dans la filière qui vous intéresse en plus des informations générales.

Dans les Masters en Sciences psychologiques, le premier stage s'effectue au second quadrimestre de la 1ère année du Master et le second stage au premier quadrimestre de la 2ème année du Master. Dans le Master en logopédie, le premier stage s'effectue au second quadrimestre de la 1ère année du Master et le second stage au premier quadrimestre ou étalé sur les deux quadrimestres de la 2ème année du Master. Dans le Master en Sciences de l'éducation les deux stages s'effectuent lors de la 2ème année du Master.

Vous trouverez les informations concernant la surveillance de santé des stagiaires ainsi que le formulaire via le bouton documents en haut à droite de cette page.

Deux modes d'emploi (un à destination des étudiants en LOGOPÉDIE, et un autre à destination des étudiants en PSYCHOLOGIE ET SCIENCES DE L'ÉDUCATION) est disponible via le bouton « documents » en haut à droite de cette page.

- Neuropsychologie et développement cognitif
 - Convention
 - Chercher un stage
 - Supervision
- Psychologie clinique et psychopathologie
 - Convention
 - Chercher un stage
 - Supervision
- Psychologie sociale et interculturelle
 - Convention

(Screen 1) : page des stages sur l'intranet de la Faculté.

② Sélectionner « Remplir une convention » et compléter le formulaire, en faisant attention à bien **remplir les champs obligatoires** (en rouge sur le screenshot 2), y compris **la demande de surveillance si elle est requise** (documents annexes disponibles dans l'onglet en haut à droite de la page des stages) ainsi que les objectifs et les **missions précises du stage**.

! Remarque importante : vous pouvez imprimer un exemplaire vide (au moyen des touches Ctrl + p) de la convention indiquant les différents champs à compléter. Prenez contact préalablement avec votre lieu de stage pressenti pour être certain des éléments qui doivent y figurer.

Remplir une convention

Mes conventions de stage

1419

Afin de vous aider au mieux, vous trouverez ci-dessous un mode d'emploi vous indiquant les différentes étapes sûres. Nous vous demandons de les respecter scrupuleusement.

MODE D'EMPLOI PSY & EDUC

MODE D'EMPLOI LOGO

Dès lors que vous imprimez votre convention celle-ci n'est plus éditable

Compléter votre convention

Imprimer votre convention

Nous retourner les signatures

Votre convention est incomplète

CONVENTION DE STAGE

Enregistrer

Maître de stage

Adresse Mail du maître de stage

E-mail du maître de stage

personne qui aura la responsabilité du stagiaire dans l'entité de stage

Nom et prénom

Fonction

Tel

Entité de stage

Nom de l'institution

Dénomination de l'institution

Représentée par M/Mme :

Nom et prénom

Fonction

Tel

Adresse

Rue

Code Postal

Localité

Numero

Pays

(Screen 2) : convention de stage à compléter sur l'intranet de la Faculté.

Une fois le formulaire complété, appuyez sur le bouton **Enregistrer**.

Informations personnelles : En ce qui concerne les champs à remplir avec vos informations personnelles, indiquez votre **prénom d'usage** (celui-ci ne doit pas être obligatoirement votre prénom à l'état civil).

Vous n'êtes pas encore inscrit-es dans un groupe de supervision ? Sélectionnez alors « Pas encore déterminé » dans la partie « superviseur-e des TFPF » (Screen 3).

N'oubliez pas d'indiquer le nom de votre superviseur une fois que vous serez inscrit-es dans un groupe de supervision !

Superviseur-e des TFPF : responsable pédagogique pas encore déterminé

(Screen 3) : Champ 'Superviseur-e des TFPF'.

Pour le type de stage, en psychologie sociale et interculturelle nous considérons que ce sont des « stages de terrain » par défaut. Si vous effectuez un stage de recherche dans un laboratoire, sélectionnez alors « Recherche » dans la partie « de type » (Screen 4).

le/la stagiaire

Prénom et Nom

Dans le cadre :

Bloc :

de type :

Tél

E-mail

Superviseur-e des TFPF : responsable pédagogique pas encore déterminé

(Screen 4) : Champ 'de type'.

La durée totale du stage doit être comprise entre 300h et 400h de stage. Pour les horaires, soyez bien vigilant-es à ne **pas dépasser 38h/semaine**. Si vous êtes amené-e à effectuer des horaires flexibles en fonction des missions proposées par le lieu de stage, par exemple un samedi par mois, remplissez dans l'horaire associé **« flexible »** (Screen 5), vous serez ainsi couvert-e par l'assurance en cas d'accident.

Laisser libre le jour de supervision (ici le mardi par exemple).

Durée total du stage :
le chiffre doit être compris entre 300
et 400h

Horaire :

Lundi :

Mardi :

Mercredi :

Jeudi :

Vendredi :

Samedi :

Dimanche :

un par semaine, à savoir le sera libéré pour que le/la stagiaire puisse assurer le suivi de sa formation universitaire.

(Screen 5) : Durée et horaire du stage.

③ **Imprimer** la convention en 2 exemplaires (qui comprend également le formulaire d'évaluation), via le bouton « **imprimer** ».

④ **Faire signer** les 2 exemplaires par le lieu de stage. Un des deux exemplaires de la convention doit être laissé sur le lieu de stage.

⑤ Sur l'intranet (<https://monpsy.ulb.be/pages/stage.php>) via le bouton « **Nous retourner les signatures** » (Screen 6), **scanner ou photographier** la page complète des signatures (! vérifier que l'ID de la convention (visible sous le QR code) correspond à la convention électronique, sans quoi votre convention sera refusée immédiatement), **enregistrer** et **compléter** la partie « **Superviseur·e des TFPF** » (si cela n'avait pas encore été fait).

(Screen 6) : Retourner les signatures de la convention de stage.

⑥ Après toutes ces étapes, votre superviseur·e de stage et le Doyen de la Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation pourront valider votre convention de stage électroniquement.

⑦ L'application en ligne vous permet d'obtenir un lien (Screen 7), une fois la convention approuvée en Faculté, que vous pouvez transmettre à votre maître de stage en institution. De cette façon il pourra s'assurer que la convention a bien été signée en Faculté, avant que vous ne commenciez.

(Screen 7) : Lien de la convention de stage.